La NIGELLE DE France (Nigella Gallica)



L'intensification des pratiques agricoles, que ce soit dans les techniques de travail du sol (labour profond et précoce) ou dans l'utilisation de divers pesticides est une réelle menace pour cette espèce.

Encore commune il y a 50 ans, elle s'est raréfiée partout et demeure aujourd'hui très menacée.

C'est une espèce protégée, dont la cueillette est formellement interdite.

Le nom de genre de cette plante vient du latin « nigellus », diminutif de « niger » signifiant « noir », en référence à la couleur de ses graines.

C'est une plante assez basse, ne dépassant pas les 30 cm de haut, à tige cannelée souvent ramifiée. Les fleurs sont typiques de ce genre avec 5 lobes bleu clair et des anthères apiculées. Les feuilles sont très découpées.

Cette plante ne croît que dans les champs de céréales, notamment de blé. On dit que c'est une espèce «messicole» (poussant dans les moissons).

La graine et l'huile de nigelle sont très appréciées, en particulier des musulmans, selon qui cette plante serait une panacée. Selon un hadith, le prophète de l'islam a dit: « Soignez-vous en utilisant la graine de nigelle, c'est un remède contre tous les maux à l'exception de la mort. »

Source : Nature Midi-Pyrénées

